



Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République 73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901 SIRET: 428 991 178 00032

Toutes les actualités

départementales, régionales, nationales. Zoom spécial

La RE2020

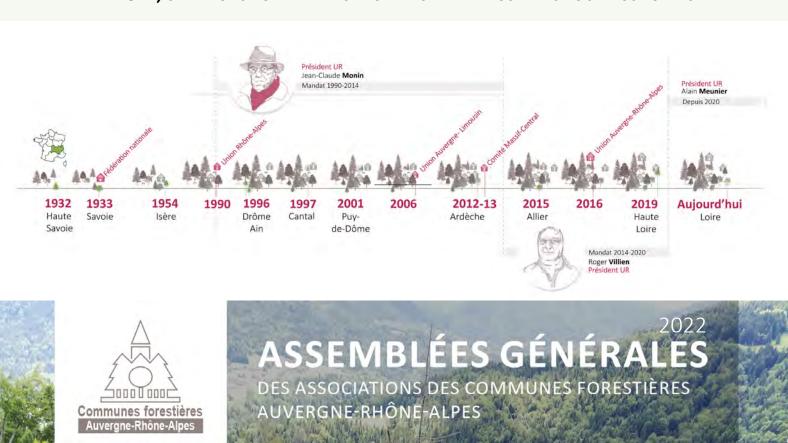
Pour quoi? Pour qui?

Sommaire p.3



UN ENGAGEMENT QUI S'ENRACINE DEPUIS 90 ANS

EN 2022, CÉLÉBRONS VOTRE IMPLICATION ET CELLE DE NOS AÎNÉS POUR NOS FORÊTS.



JUIN

24

JUIN

AVRIL

COFOR 74 COFOR 03

AVRIL

MAI

COFOR 07

JUIN

JUIN

24

COFOR 73 COFOR 15 COFOR 38 COFOR 63 COFOR 01

JUIN

JUILLET JUILLET

COFOR 26 COFOR 43

06

JUILLET

UR COFOR

Sommaire

Zoom | RE2020

Pour quoi ? Pour qui ?







Retour sur l'assemblée générale du 24 juin Tambour battant pour les formations 2022 CFT du Massif du Vercors, un plan d'action se concrétise Lans en Vercors et Tréminis en route vers les forêts pédagogiques Les Forestivités : Cet automne, les forêts sortent du bois !



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.10

Bois construction | Bilan DETR 2022

Bois construction | Évènement

Journée éco bâtiment

Bois construction, Montagne | Groupes de Travail *bois construction* et *intermassif* du réseau national des Communes forestières

Montagne | Appel à projet 2022 du FEDER Alpes

Foncier | Prix de vente des forêts en AURA

Bois énergie | Des atlas pour estimer la disponibilité de la ressource en bois

Formation | Séminaire national sur la formation

Politique | Une doctrine éolienne et photovoltaïque pour les Communes forestières de BFC, d'Occitanie et de PACA

Agenda

Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site!

Abonnez-vous!

Restons connectés,

communiquons ensemble sur les réseaux.





Une nouvelle plateforme de stockage de bois Les biens sans maître, lutter contre l'abandon de la forêt Réunion «bois énergie» collective à Magland

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.12

Retour sur l'assemblée générale Journée d'échanges ESC-changement climatique Accueil du groupe de travail bois construction à Albertville



Le bois construction dans le Puy-de-Dôme fait des émules Bilan ventes de bois du 1^{er} semestre

Formation foncier forestier

Nouvelle extention des Modes op' voirie forestière Nouveaux adhérents



Mise en place de forêt pédagogique dans la Drôme Retour sur la formation bois construction



Convention CD07 / Cofor : le bilan 2021 présenté

Eurobois : zoom sur l'étude débouchés innovants du châtaignier AG des 10 ans des Cofor07

Propagation du cerf élaphe dans les forêts ardéchoises Le nouveau dispositif d'aide départemental aux communes fait la part belle au bois local!



CFT : les élus de Saint-Flour Communauté au travail pour relancer la dynamique



Les plans de relance au secours de la plantation Un outil pour le rapprochement forestier-chasseur



Accompagnement de l'association sur le foncier forestier



Les forêts pédagogiques prennent leur envol dans la Loire

03 Les COFOR 03 évoluent suite à l'Assemblée Générale



Zoom

La RE2020, pour quoi et pour qui?



Depuis début 2022, le monde de la construction vit une petite révolution avec l'application de la nouvelle règlementation RE2020. De quoi s'agit-il ? Qui concerne-t-elle ? Quels en sont les impacts ? Cet article va vous permettre d'en comprendre les contours, les enjeux et de mieux en saisir les différents aspects.

En France, le secteur du bâtiment représente 44 % de la consommation d'énergie (soit le secteur le plus consommateur) et près de 25 % des émissions de CO2. Depuis 1974, plusieurs réglementations thermiques successives ont été mises en place pour réduire les consommations des bâtiments. Dans un objectif renforcé de lutte contre le réchauffement climatique, une nouvelle réglementation a été pensée pour rendre les constructions neuves plus respectueuses de l'environnement. Elle prend en compte en plus de la performance énergétique, l'empreinte environnementale du bâtiment. En 2022, La France passe donc d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale : la RE2020. Plus ambitieuse et exigeante pour la filière construction, elle s'inscrit dans une action continue et progressive en faveur de bâtiments moins énergivores et plus respectueux de l'environnement.

Qui est concerné?

Tous les porteurs de projets privés ou publiques de constructions neuves et d'extensions

Quelles sont les objectifs de cette règlementation?

Il y a trois grands enjeux pour cette nouvelle règlementation. Ils sont dans la continuité de la précédente tout en introduisant de nouvelles thématiques. Chaque enjeu se traduit par des indicateurs chiffrés à respecter pour que le bâtiment réponde aux exigences de la RE2020 :

- Diminuer les consommations d'énergie en donnant la priorité à la sobriété énergétique et à la décarbonation de l'énergie > Volet ENERGIE
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant l'impact carbone de la construction des bâtiments

 Volet CARBONE
- Garantir le confort et la fraicheur en cas de forte chaleur pour garantir une adaptation des bâtiments au changement climatique > Volet CONFORT d'ÉTÉ

Quels impacts pour les porteurs de projets ?

Les bâtiments conçus avec la RE2020 seront des bâtiments plus performants : isolation renforcée, ouvertures optimisées, conception bioclimatique mais aussi plus respectueux de l'environnement par les matériaux utilisés. Cela va se traduire par une augmentation des coûts de construction mais une diminution de coûts de fonctionnement (moins de besoin en chauffage, peu ou pas de besoin de climatisation,). À terme, cela va aussi **favoriser certains systèmes constructifs**, matériaux et produits. Ainsi **la construction bois va être valorisée** car elle permet même de stocker durablement du carbone dans le bâtiment et présente un bilan carbone positif contrairement aux autres matériaux de construction.

Et le bois local a-t-il une carte à jouer?

Pour le volet carbone, le calcul des émissions liées à la construction d'un bâtiment s'appuie sur des fiches détaillant pour chaque produit mis en œuvre ses émissions de gaz à effet de serre : les fiches FDES. Ces fiches analysent les produits sur tout leur cycle de vie (extraction matières premières, fabrication, transport, mise en œuvre, et fin de vie (destruction, recyclage). La filière bois possède ses fiches nationales et il existe des fiches propres à la certification Bois des Alpes. Ces dernières démontrent la pertinence et la vertu de l'utilisation d'un bois prélevé et transformé localement (notamment avec la limitation des transports).

Quelles ont les dates d'application?

Il est important de noter que la RE2020 ne s'applique qu'aux bâtiments neufs et ne concerne pas les rénovations.

- 1er janvier 2022 pour les logements collectifs et les maisons individuelles,
- 1er juillet 2022 pour les bâtiments de bureaux et d'enseignements,
- **1er janvier 2023** pour les autres bâtiments spécifiques (commerce), les bâtiments provisoires et extensions. https://www.apave.fr/actualite/re-2020-ce-quil-faut-retenir-de-larrete-sur-les-exigences-environnementales-et https://www.inc-conso.fr/content/1er-janvier-2022-entree-en-vigueur-de-la-nouvelle-reglementation-construction-re-2020-pour

Et la rénovation dans tout ça?

La RE2020 ne s'applique aujourd'hui que pour les constructions neuves. Mais cela ne signifie pas qu'il ne faut pas s'interroger lors de la rénovation de bâtiments.

Sur la partie Energie, les maitrises d'ouvrage peuvent d'appuyer sur le label BBC rénovation qui proposent des indicateurs et objectifs à atteindre pour limiter les consommations énergétiques.

Sur le volet carbone, il n'existe encore rien mais les porteurs de projet peuvent réaliser des analyses de cycle de vie en s'appuyant sur les fiches FDES et s'appuyer sur celles-ci pour favoriser l'utilisation de matériaux moins émissifs.



En tant qu'élus, vous allez être concernés par cette réglementation pour vos futurs bâtiments.

Les Communes forestières sont là pour vous former sur les questions de la RE2020 mais aussi sur tous les aspects de la construction en bois et en bois local. N'hésitez pas à faire appel à nous!

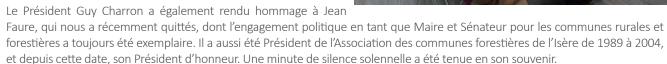
Actualités locales



Retour sur l'Assemblée générale du 24 juin

Vendredi 24 juin, nous nous retrouvions à Lans-en-Vercors pour tenir notre Assemblée générale ordinaire. Nous remercions la commune et son Maire Michael Kraemer pour l'accueil, ainsi que l'ensemble des personnes ayant fait le déplacement : nos adhérents bien entendu, mais aussi le Département de l'Isère, notre Députée Marie-Noëlle Battistel, l'ONF, le PNR du Vercors, notre Fédération nationale et notre Union régionale, la scierie Blanc, et quelques anciens Maires que la thématique de la forêt passionne toujours.

Nous excusons aussi les élus du Département, Jean-Pierre Barbier, Fabien Mulyk et Nathalie Faure, le même jour en séance publique ; les parlementaires Frédérique Puissat, Michel Savin et Didier Rambaud ; la scierie Eymard ; et le Président de la Fédération nationale des COFOR, Dominique Jarlier.



Alain Lesturgez, Directeur de la FNCOFOR a aussi pris la parole pour nous faire un retour sur les actualités nationales. Un des sujets important a été celui des Assises de la forêt qui se sont tenues il y a quelques mois. Les quatre principales thématiques abordées ont été : la décarbonation, la résilience des forêts, la commercialisation des bois et la thématique forêt-société. Le Directeur a évoqué le bras de fer qui s'était mis en place avec l'État en 2021 concernant la hausse de la contribution des communes par le biais de la taxe à l'hectare. Il loue l'engagement des milliers de collectivités qui ont répondu à l'appel des COFOR en votant une délibération de soutien à la motion. L'État est alors revenu sur sa décision et a annulé cette mesure en échange d'une meilleure contractualisation des bois en forêt communale. Les échanges avec l'ONF ont pu reprendre leur cours et une nouvelle convention est en écriture, de manière constructive et partenariale.

Jean-Yves Bouvet, Directeur de l'agence Isère de l'ONF, nous a présenté une rapide analyse des ventes de résineux de printemps. La tendance à la hausse enclenchée sur 2021 s'est confirmée, avec seulement 7 % de lots invendus et une augmentation des prix pour les très bonnes qualités (hausse à relativiser selon les contraintes de la coupe et la qualité des bois). Concernant les feuillus, une vente « séparée » a eu lieu pour la première fois en septembre et le fonctionnement a satisfait les acheteurs, donc cela va être reconduit à la rentrée. Le contexte international entraine aussi des tensions sur le bois énergie. À propos des contrats d'approvisionnement en bois façonnés, l'ONF rappelle que la forêt domaniale délivre tous ses lots en contrats. Afin de pouvoir garantir le plus de part de marché possible de la forêt publique dans l'approvisionnement des scieries, il est nécessaire que l'ONF ait une meilleure visibilité sur la volonté des communes à mettre des coupes en contrat. Ceci permet de sécuriser le débouché des bois et conforter la filière locale.

Le Département de l'Isère, représenté par Patrick Prudhomme a présenté les différentes composantes de la politique forestière du CD 38, notamment sur les aides à disposition des communes, telles que l'acquisition de foncier, les travaux en montagne, la desserte, la valorisation des sous-produits en bois énergie, etc. Le Département a également fait l'annonce du programme « 1 arbre, 1 habitant », qui prévoit en Isère des moyens financiers colossaux dans le but de conforter l'avenir des forêts, en agissant sur

- La plantation d'essences adaptées au réchauffement climatique et leur entretien sur deux ans ;
- Les travaux d'accompagnement de la régénération naturelle, qui constitue une aubaine à entretenir pour pouvoir régénérer la forêt à moindres coûts;
- Les travaux de soutien au rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Le programme prévoit une aide à 80 %, et un cofinancement possible à toute autre aide ou subvention, telles que le Plan de relance ou bien Sylv'ACCTES.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition, les élu.es comme l'équipe technique, pour répondre à vos questions, faire remonter vos demandes, vous informer et vous accompagner.

Merci pour votre soutien indéfectible.



Au plus proche de vous, tambour battant pour les formations 2022

Ce printemps, nous avons commencé notre tournée de formations en Isère, avec deux rendez-vous, l'un en Matheysine et l'autre dans le Vercors. Ces moments d'échanges et de débat sont des instants privilégiés lors desquels nous venons à votre rencontre dans vos territoires pour parler de vos enjeux et problématiques.

Notre première formation s'est tenue à Saint Jean de Vaulx le 12 mai et s'intitulait « Mieux valoriser le bois de ma commune ». Ce fut l'occasion de parler de la ressource bois sur le territoire, ainsi que de ses atouts et ses possibilités. Ensuite, des élus et techniciens ont présenté des exemples de réalisations, telles que des passerelles, petits aménagements urbains, ou même dans certains cas des bâtiments entiers ou de belles charpentes. Pour illustrer cela plus concrètement, la visite du stand de tir, réalisé intégralement en bois de la commune, a été très démonstratrice et a constitué un agréable moment convivial. La participation a été excellente et nous vous remercions pour votre intérêt.

La seconde était dédiée à l'équilibre forêt-gibier, le 1er juin sur le plateau du Vercors à Autrans-Méaudre. Ce sujet est l'une des grandes thématiques incontournables quand on s'intéresse à l'avenir des forêts. En effet, sur certains massifs forestiers, la pression exercée par les animaux sauvages pose des problèmes pour la régénération de la forêt. Les semis naturels, tout comme les plantations, souffrent parfois d'une consommation forte qui met en péril la santé des jeunes pousses ou bien leur qualité future. C'est pourquoi les forestiers, chasseurs et pouvoirs publics doivent réaliser un travail de concertation conséquent afin de trouver des solutions qui conviennent à chacune des parties.

Des formations sont encore à venir sur la deuxième moitié de l'année, restez informés!

CFT du Massif du Vercors, le nouveau plan d'action se concrétise

La Charte forestière territoriale du Massif du Vercors va bientôt connaître sa troisième version, dont le programme d'actions s'étalera jusqu'en 2027. L'objectif d'un tel document est de fixer les priorités du massif en termes de forêt et de bois, afin de garantir sa multifonctionnalité, l'avenir des peuplements et la stabilité de la filière. Pour y arriver, la concertation entre acteurs du territoire est une étape indispensable et doit rester le leitmotiv de ce genre de démarche.

Le 8 mars dernier, avait eu lieu une réunion participative dont nous avons fait un article dans la précédente lettre d'info. Dans la poursuite de ces échanges, la CC du Massif du Vercors, territoire porteur du la CFT, a souhaité organiser deux sessions d'échanges supplémentaires. Celles-ci ont eu pour vocation de retravailler les premières propositions qui étaient ressorties de la première réunion, de façon plus ciblée. Effectivement, le premier atelier s'est centré autour de la mobilisation des bois et de la gestion forestière, tandis que le deuxième s'est tourné vers la biodiversité et le mutli-usages en forêt.



Photo et architecture : © Composite architectes-Siège de la Communauté de Communes du Massif du Vercors

Par la force motrice des acteurs locaux du Vercors, qui s'impliquent toujours pleinement lorsqu'il s'agit de sujets forestiers, des suggestions très intéressantes ont été faites. Ainsi, les sujets qui semblent prégnants pour les prochaines années semblent être articulés autour de la disponibilité en bûcherons locaux et leur valorisation, la communication des professionnels sur le travail en forêt, la cohabitation des différentes activités en forêt, ou encore le maintien de la biodiversité patrimoniale et ordinaire.

Au cours de l'été, nous allons continuer d'accompagner le territoire dans la rédaction de cette nouvelle CFT afin de proposer un programme d'actions pluriannuel cohérent au regard des échanges tenus, des problématiques locales et de la volonté des différents partenaires. Elle devrait être opérationnelle en automne.

ttre info n°22 - Printemps 2022

Actualités locales

Lans en Vercors et Tréminis, le fer de lance isérois du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »

Depuis cette année, notre Fédération nationale a développé un programme qui vise à créer du lien entre une commune, son école et sa forêt. Ce programme s'intitule « Dans 1000 communes, la forêt fait école », mais l'on parle aussi de « Forêts pédagogiques ». L'Association est présente aux côtés des communes investies pour les accompagner dans la mise en œuvre du projet.

L'idée qui a fait naître ce programme est celle d'impliquer les enfants d'une école primaire dans la gestion d'une parcelle de la forêt communale. Ainsi, sur trois ans, les classes vont se transmettre le projet année après année, pour assurer une vision sur le moyen terme et faire comprendre l'importance de la durée dans le monde sylvicole. L'équipe pédagogique et la commune, en lien étroit avec l'ONF, choisissent des thématiques de travail qui répondent aux problématiques propres à la forêt choisie.

Pendant les trois années du programme, vont s'organiser de nombreuses animations pour les enfants, avec une portée pédagogique pour mieux comprendre la forêt, son fonctionnement, ses métiers, les usages du bois, etc. À la fin des trois ans, l'école réalisera un projet concret et en fera une valorisation auprès des parents et du grand public.

Les candidatures pour se lancer dans la démarche sont closes pour 2022-2023, mais restent ouvertes pour commencer l'année suivante. Contactez-nous pour tout renseignement.

Les Forestivités : cet automne, les forêts sortent du bois !

Notre Association ainsi que Fibois Isère co-organisent en 2022 la toute première édition des Forestivités, cet événement qui prendra la suite de la Fête de la forêt de montagne, que nous avons organisée pendant 30 ans.

Pourquoi coupe-t-on des arbres ? D'où provient le bois utilisé au quotidien pour se chauffer ou construire ? Comment fonctionnent la gestion des forêts en Isère et la transformation des bois récoltés sur le territoire ? Quels sont les liens qui unissent l'Homme et la forêt ? Ces questions, parfois simples, appellent bien souvent des réponses complexes. Tout le défi des Forestivités est ainsi de parvenir à ouvrir au plus grand nombre l'univers de la forêt et du bois mais aussi de donner des clés pour mieux le comprendre. En quelques mots, rapprocher les isérois.ses des forêts et du matériau bois. L'événement s'inscrit dans la saison culturelle du Département « l'Appel de la forêt », ainsi que dans la programmation de Grenoble capitale verte européenne.

Un grand week-end d'ouverture aura lieu le samedi 22 octobre au parc de la Poya à Fontaine. Pour l'occasion, un village festif proposant de nombreuses activités s'installera pour deux jours dans le parc. Escalade sur bois, grimpe dans les arbres, ateliers, spectacle et bien d'autres choses encore y seront à découvrir! Pour prolonger la journée du samedi, rendez-vous le soir à La Source (Fontaine) pour un spectacle invitant à remettre en question notre relation à la forêt et au bois.

Les deux semaines suivantes seront consacrées à des animations partout en Isère! Chacun pourra y trouver son compte grâce à une programmation riche et variée:

- circuits à vélo autour de la découverte de bâtiments bois ;
- portes ouvertes dans des entreprises de la filière ;
- ateliers collectifs (charpente, objets bois...);
- projections;
- balades commentées en forêt ;
- et de nombreuses autres animations à découvrir bientôt dans le programme, sur notre site : http://forestivites.fr/

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cet événement de grande ampleur!

Nous remercions nos financeurs : Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, Plantons pour l'avenir, Grenoble capitale verte européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Et l'ensemble de nos partenaires : Office national des forêts, Centre national de la propriété forestière, Chambre d'agriculture de l'Isère, Fransylva 38, Ville de Fontaine, Parc naturel régional de Chartreuse, Parc naturel régional du Vercors, Communauté de communes du massif du Vercors, Pays Voironnais, Le Grésivaudan, Espace Belledonne, Stratégie forestière Sud-Isère, Charte Forestière Bas-Dauphiné Bonnevaux, Charte forestière des Chambaran.



Actualités régionales









Politique

Une doctrine éolienne et photovoltaïque pour les **Communes forestières** de Bourgogne-Franche-Comté, d'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'Etat encourage le développement des énergies renouvelables pour limiter le recours aux énergies fossiles. La programmation pluriannuelle de l'énergie fixe un objectif de doubler la puissance installée pour l'éolien terrestre entre 2018 et 2028 et le SRADDET-AURA fixe un objectif de +54% d'ici 2050 en mettant l'accent plutôt sur la méthanisation, le bois et l'énergie solaire. Des mesures d'allègement des conditions préalables et du principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) ont été actées et le débat au sujet de la mise en œuvre de ce plan est déjà sérieusement engagé. Afin de ne pas opposer les stratégies et de favoriser des échanges constructifs, les Cofor AURA s'intéressent aux travaux des Unions Régionales des Associations des Communes forestières de Bourgogne Franche-Comté, Occitanie et de Provence Alpes Côte d'Azur qui ont préparé des éléments de cadrage pour conseiller les communes et construire un avis sur les projets qui pourra être décliné au cas par cas. Lire la suite

Bois construction

Bilan DETR 2022

La campagne DETR est terminée pour cette année 2022 sur les départements d'AURA. C'est donc l'occasion de dresser un 1er bilan de cette nouvelle édition. Cette année, les Communes forestières ont accompagné 27 projets dans le Cadre de la DETR et/ou de la DSIL Lire la suite

Évènement «Journée éco-bâtiment»

Le mardi 14 juin dernier a eu lieu la Journée de l'Eco-Bâtiment à l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand. La première édition à Clermont-Ferrand a été une journée dédiée à la thématique "Concevoir, réhabiliter, financer, gérer son parc de bâtiments...". Lire la suite

Groupes de Travail bois construction et intermassif du réseau national des Communes forestières

Les 30 et 31 mai 2022, se sont tenus à Albertville (Savoie) les Groupes de Travail Bois Construction et Intermassif du réseau national des Communes Forestières (FNCOFOR), l'occasion de croiser l'avancement des démarches de certification sur le bois local et les actualités des filières forêt bois des massifs des Alpes, des Pyrénées, du Massif Central, des Vosges, et du Jura. Deux journées dédiées aux bois construction. .Lire la suite

Montagne

Lire la suite

Appel à projet 2022 du FEDER Alpes

Scieurs, lamelistes, charpentiers, constructeurs bois, menuisiers, organismes de la filière foret bois alpine vous avez des projets qui valorisent le bois issu du massif alpin dans la construction, vous pouvez des à présent répondre à l'Appel à Projet FEDER-Alpes pour solliciter une subvention!



Foncier

Prix de vente des forêts en AURA

Les chargés de missions des associations de Communes forestières en Auvergne-Rhône-Alpes disposent d'un nouvel outil foncier à disposition des adhérents au réseau. <u>Lire la suite</u>



Bois énergie

Des atlas pour estimer la disponibilité de la ressource en bois

Un nouvel outil sous la forme d'atlas est train d'être mis en place, il regroupera plusieurs cartes contenant des informations sur la disponibilité et l'usage possible du bois par EPCI. Il sera aussi accompagné de plusieurs graphiques et de quelques paragraphes pour résumer les chiffres clés de cet EPCI. Lire la suite



Formation

Séminaire national sur la formation

Le groupe formation de la fédération nationale des communes forestières s'est réuni pour un séminaire les 1er et 2 Juin 2022. L'objectif principal de ce séminaire était d'élaborer la mise en oeuvre pratique de la partie «élu» de la feuille de route du comité national formation. Lire la suite

Vie associative | Arrivée d'un nouveau salarié



Originaire du département de la Haute-Loire, j'ai suivi des études de géographie à Clermont Ferrand, conclues par un master en « Aménagement du territoire et Développement local ». J'ai ensuite eu la chance de travailler au sein du parc National de la Vanoise pendant 2 ans, sur la question de la délimitation du cœur de Parc, sujet complexe et touchant de nombreux domaines (cartographie, expertise juridique, coordination politique, acceptation sociale, histoire, graphisme, travail de terrain).

C'est à la suite de cette expérience que je viens d'être recruté en tant que chargé de mission des forêts de montagne, et remplace Antoine Patte, parti vers de nouvelles aventures. Parmi mes missions, je devrais notamment coordonner et dynamiser le travail politique relevant des sujets forêt dans les Comités de Massifs des Alpes et du Massif central, travailler à développer le bois local à travers les marques Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif Central, et faire le lien entre les porteurs de projets et les financements disponibles afin d'accompagner et de structurer le réseau alpin de la forêt, ainsi que celui du Massif Central.

Actualités départementales



Les plans de relance au secours de la plantation

Lire la suite

Un outil pour le rapprochement forestier-chasseur

Lire la suite

Une doctrine éolienne et photovoltaïque pour les Cofor de Bourgogne-Franche-Comté, d'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Lire la suite



Une nouvelle plateforme de stockage de bois

Lire la suite

Les biens sans maître, lutter contre l'abandon de la forêt

Lire la suite

Magland, réseau de chaleur renouvelable

Lire la suite



Retour sur l'assemblée générale

Lire la suite

Retour sur la journée d'échanges sur le renouvellement des forêts de montagnes en situation de déséquilibre sylvo-cynégétique dans le contexte de changements climatiques

Lire la suite

Accueil du groupe de travail bois construction à Albertville

Lire la suite



Retour sur l'Assemblée générale

Lire la suite

Tambour battant pour les formations 2022

Lire la suite

CFT du Massif du Vercors, un plan d'action se concrétise

Lire la suite

Lans en Vercors et Tréminis en route vers les forêts pédagogiques Lire la suite

Les Forestivités : Cet automne, les forêts sortent du bois!

Lire la suite



Mise en place de forêt pédagogique dans la Drôme

Lire la suite

Retour sur la formation bois construction

Lire la suite



Convention départementale Conseil **Départemental / Communes** forestières : le bilan 2021 de nos actions a été présenté aux services départementaux

Lire la suite

En direct du salon Eurbois: les Communes forestières présentent leur étude sur les débouchés innovants du châtaignier

Lire la suite

AG des 10 ans des Cofor07

Lire la suite

La propagation du cerf élaphe dans les forêts ardéchoises : un défi pour les élus forestiers

Lire la suite

Le nouveau dispositif d'aide départemental aux communes fait la part belle au bois local!

Lire la suite



Le bois construction dans le Puy-de-Dôme fait des émules

Lire la suite

Bilan ventes de bois du 1er semestre

Lire la suite

Formation foncier forestier

Lire la suite

Nouvelle extention des Modes op' voirie forestière

Lire la suite

Nouveaux adhérents

Lire la suite



CFT : les élus de Saint-Flour Communauté au travail pour relancer la dynamique

Lire la suite



Les forêts pédagogiques prennent leur envol dans la Loire

Lire la suite



Accompagnement de l'association sur le foncier forestier

Lire la suite

03

Les COFOR 03 évoluent suite à l'Assemblée Générale

Lire la suite

RENCONTRES NATIONALES DES TERRITOIRES FORESTIERS



Élus, forêt-bois, changement climatique : quelles solutions pour aujourd'hui et pour demain ?

Réservez vos dates mer. 14 | jeu. 15 | ven. 16 septembre 2022

> Au Lycée Agricole de Figeac (Lot)

Le programme et le lien d'inscription seront envoyés ultérieurement



| Lettre info n°22 - Printemps 2022

Les publications de la Fédération



Fédération nationale des Communes forestière





Documents <u>disponibles</u> <u>en ligne</u> et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.



Une aide de 10 millions d'euros votée mais toujours pas mise en oeuvre

En 2018, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) avait alerté le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et l'Inspection générale de l'administration (IGA) de crises budgétaires importantes liées aux sécheresses répétées et à la propagation des scolytes. Le budget de fonctionnement de certaines communes était même parfois clairement impacté.

Les Rencontres nationales des territoires forestiers 2022

Réservez vos dates : Du mercredi 14 au vendredi 16 septembre 2022 pour les RENCONTRES NATIONALES DES TERRITOIRES FORESTIERS - Élus, forêt-bois, changement climatique : quelles solutions pour aujourd'hui et pour demain ?

Une mission d'accompagnement pour l'Algérie

Dans le cadre d'un jumelage de l'Algérie avec l'Union européenne, la France assure depuis un peu plus de deux ans, avec la Suède et l'Italie, une mission d'accompagnement et d'appui technique envers la Direction Générale des Forêts (DGF) d'Algérie.

<u>Campagne nationale de prévention et de sensibilisation contre les feux de forêt et de végétation</u>

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lancent la 5e édition de la campagne de sensibilisation et de prévention du risque d'incendie « Prévention des feux de forêt et de végétation ».

Les avancées de la contractualisation

Les Communes forestières ont renforcé leurs engagements de vente de bois en contrat d'approvisionnement auprès de l'Etat et des partenaires de la filière lors de la signature de l'Accord chêne et des Assises de la forêt et du bois.

Le Portail des Collectivités : Un nouveau service en ligne pour les élus

Les élus des Communes forestières et l'ONF doivent échanger régulièrement pour mettre en oeuvre une gestion durable de leurs forêts. Les associations départementales et les Unions Régionales des Communes forestières forment et accompagnent au quotidien les élus sur ces thématiques.

Nous contacter



Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République 73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Alain Meunier - Président Jessica Masson - Directrice 06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org

Retrouvez tous les membres de l'équipe sur la page "Qui sommes-nous" de notre site internet

Ain

VisioBois 271 route de l'Alagnier 01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY Patrick Chaize - Président

Bastien Brunet - Référent régional biodiversité et chargé de mission de l'Ain 06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie

715 route de Saint Félix ZAE Rumilly Sud **74 150 RUMILLY**

Loic Hervé - Président

Amaury Bain - Chargée de mission de la Haute-Savoie 06 61 93 73 49 | amaury.bain@communesforestieres.org



Savoie

256, rue de la République 73000 CHAMBÉRY

Georges Communal - Président

Lucile Buisson - Chargée de mission de la Savoie 06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère

1 Place Pasteur 38000 GRENOBLE

Guy Charron - Président

Valentin Berlioux - Chargé de mission de l'Isère 07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org



Ardèche

10 place Olivier de Serres 07200 AUBENAS

Alain Féougier - Président

Mathieu Soares- Chargé de mission de l'Ardèche 06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme

2 avenue Maurice Faure 26150 DIE

Eric Belvaux - Président

Florian Maliszewski - Responsable régional formation et chargé de mission Drôme 06 46 41 45 18 | florian.maliszewski@communesforestieres.org



Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Loire | Allier | Cantal

Maison de la forêt et du bois 10 allée des eaux et forêts **63370 LEMPDES**

Dominique Jarlier - Président

Guillaume David - Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme 06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org

Jacques Terracol - Président des Communes forestières de l'Allier Mélanie Decherf - Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme 06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org

Michel Clémensat - Président des Communes forestières de Haute-Loire Jean-Marc Boudou - Président des Communes forestières du Cantal

Jérémie Trubert - Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission du Cantal et de Haute-Loire 06 65 20 07 25 | jeremie.trubert@communesforestieres.org

























